

## LAURENT FABIUS

Président du Conseil constitutionnel, ancien président de la COP 21, ancien Premier ministre français

Bonjour à tous et merci à Thierry de Montbrial pour cet accueil et l'organisation de cette conférence qui est toujours une grande réussite. Étant donné que je vais être amené dans la suite de la conversation à dire certainement des choses inquiétantes à propos du réchauffement climatique, je voudrais commencer par deux ou trois bonnes nouvelles, même si elles datent un peu. Quand on compare la situation actuelle avec ce qui existait il y a seulement une dizaine d'années, la première bonne nouvelle est que (presque) tous les gens sensés reconnaissent le problème et sont d'accord avec les données scientifiques du problème. Quand je dis « tous les gens sensés », cela n'englobe évidemment pas tout le monde. Il y a des gens moins sensés qui ont des positions importantes, mais nous aurions eu cette discussion il y a 10 ou 15 ans, un certain nombre aurait dit que le réchauffement climatique n'existe pas. D'autres auraient dit qu'il existe, mais qu'il n'est pas d'origine humaine. Scientifiquement, tout cela est derrière nous. C'est une nouvelle importante et qui a été déterminante dans la possibilité de tenir la COP 21 en 2015 à Paris et de la faire réussir.

La deuxième bonne nouvelle est précisément cette COP 21 qui a fixé, puisque tous les pays du monde s'y sont engagés, les objectifs. Ils sont plusieurs, mais ceux que nous avons retenus sont de ne pas dépasser une augmentation de 1,5°C, voire 2°C, à l'horizon 2100 par rapport à l'horizon préindustriel (1890-1900). Deuxièmement, il faut que chaque pays s'engage et que ses engagements soient périodiquement renouvelés et qu'ils aillent vers le haut. Troisièmement, il faut qu'à l'horizon 2050, il y ait ce que l'on appelle une neutralité carbone. Les objectifs sont donc fixés. Tout le problème maintenant est un problème d'application.

La troisième nouvelle positive est que dans une large partie de l'opinion mondiale, ces objectifs sont partagés. Il y a donc un accord assez large de l'opinion. Dans le monde des entreprises, même si toutes les entreprises et les dirigeants d'entreprise ne sont pas encore tous convaincus, il existe une prise de conscience et une évolution assez importante.

La dernière nouvelle positive est que l'évolution technologique fait que les énergies renouvelables, qui sont un des éléments de la solution, coûtent moins cher qu'avant. Tout cela est donc à mettre du côté positif.

Cependant, tout cela n'empêche pas que, par rapport à ces objectifs qui sont maintenant acceptés en théorie, nous sommes loin du compte. Le problème, comme vous le savez, ce sont en particulier les émissions de CO<sub>2</sub> qui devaient commencer à s'inverser et ne s'inversent pas. Les travaux récents du GIEC (groupement des experts internationaux) ont montré que nous n'allons pas du tout sur la pente actuelle vers les +1,5°C ni vers les +2°C, mais selon les modèles, beaucoup plus vers quelque chose qui se situe entre 3 et 4°C de plus. Dans certains modèles, avec des phénomènes d'emballement, jusqu'à 6 et 7°C, ce qui comporte des conséquences apocalyptiques que je n'ai pas besoin, devant ce public averti, de décrire. La situation est donc très inquiétante.

Quelles sont les conséquences à en tirer pour inverser la donne ? Il ne s'agit pas, comme on le dit parfois, de « sauver la planète » puisque celle-ci continuera à exister même si elle est gravement abîmée et défigurée, mais bien de préserver des conditions de vie décentes pour toute l'humanité. L'un des traits du dérèglement climatique est qu'il frappe d'abord les populations les plus précaires. Je dirais qu'il faut agir dans tous les domaines, mobiliser tous les acteurs et utiliser tous les outils.

« Agir dans tous les domaines », qu'est-ce que cela signifie ? On pense tout de suite à l'énergie, mais cela signifie aussi l'agriculture, l'industrie, les transports, l'urbanisme. Tous les secteurs sont concernés. Plus on creuse les questions d'environnement, plus on constate, à la différence de ce que l'on pensait il y a quelques années, que tout est interconnecté. La dégradation du climat va de pair avec la dégradation de la biodiversité et inversement. Il faut donc agir dans tous les domaines pour faire baisser les émissions de CO<sub>2</sub>. Il faut avoir à l'esprit que le CO<sub>2</sub> possède cette caractéristique qu'une fois émis dans l'atmosphère, il ne redescend pas, en tout cas pas rapidement. Il y reste des

années, voire des décennies. Ce n'est pas la même chose pour le méthane, mais gardons à l'idée qu'il existe un moment où on ne peut plus revenir en arrière, à l'exception des techniques de captation du carbone qui sont cependant encore assez largement rudimentaires. Il faut donc agir dans tous les secteurs. Aucun ne doit être mis à l'écart.

Deuxièmement, il faut faire agir tous les acteurs. Vous avez eu raison de citer les gouvernements, dont certains sont climato-négationnistes ou climato-attentistes, qui portent une responsabilité éminente parce que la charge des gouvernements est tout de même normalement de travailler pour l'intérêt général à la fois de leur pays et plus largement. Par rapport à ce qui a été décidé en 2015 à Paris, un certain nombre de gouvernements manque désormais à l'appel. C'est là où la responsabilité du président américain est éminente et à certains égards écrasante. Je n'ai jamais été d'accord avec les personnes, au demeurant tout à fait respectables, qui, au moment où Donald Trump a pris sa décision de se retirer, ont dit que ce n'était pas important parce que des entreprises américaines, des universités américaines et des villes américaines contrebalançaient la décision du Président américain par leurs engagements en faveur du climat. La décision est importante en elle-même, et aussi parce que d'autres pays et d'autres dirigeants, voyant l'évolution américaine, se demandent pour quelle raison ils devraient continuer à faire des efforts. Ne croyez pas qu'au moment de la COP 21 en 2015, tous les pays aient signé avec enthousiasme. Ce n'est pas le cas. Seulement, un accord avait été obtenu entre l'Amérique du président Obama, la Chine du président Xi Jinping, l'Inde du Premier ministre Modi, l'Europe et la France. À partir de ce moment-là, il était très difficile pour un pays de refuser cet accord. Dès lors que le principal dirigeant de la principale puissance du monde se retire, c'est tout à fait différent. Les régions et les villes, mais aussi bien sûr les entreprises, ont aussi une responsabilité, un rôle à jouer. Des évolutions se produisent, mais elles ne sont pas suffisamment rapides. Nous avons en effet affaire à une course contre la montre. Il ne s'agit pas de dire : « Pour ma part, dans mon couloir, je fais quelque chose de positif ». Il s'agit de lutter contre le temps. Actuellement, la perspective n'est pas +1,5°C ou 2°C, c'est +3, 3,5 ou 4°C.

Il faut mobiliser tous les outils. Je parle souvent d'un triangle que j'appelle le triangle TFJ. T désigne la technologie, F la finance, J la justice. Des développements technologiques interviennent sur lesquels il faut insister pour réduire les émissions de carbone. Cela a été fait dans certains secteurs, mais pas dans tous et pas suffisamment, notamment dans le secteur qui est le vôtre, Patrick Pouyanné. Il y a des efforts qui sont faits pour la séquestration du carbone et des techniques nouvelles qui sont utilisées, mais pour le moment elles sont insuffisantes pour retirer du carbone de l'atmosphère, ou faire en sorte que les émissions soient moindres. F désigne la finance. Il n'y a pas de projets sans finances. Ici, il faut distinguer : notamment parmi les différentes sources d'énergie entre le charbon, le pétrole et le gaz, parce que l'ordre de grandeur des émissions pour des unités comparables est de trois pour le charbon, de deux pour le pétrole et d'un pour le gaz ; en termes, non pas de flux, mais de stocks, et il faut toujours regarder le stock quand on a affaire à une problématique réelle, c'est le charbon, et singulièrement le charbon en Asie, qui est l'élément déterminant en termes d'émission de CO<sub>2</sub>. C'est pour cette raison qu'Antonio Guterres, qui tenait récemment un sommet à New York sur ce sujet a eu raison de dire que parmi les objectifs qu'il faut maintenant respecter, il ne faut pas de nouvelles centrales à charbon à partir de 2020. Or, si l'ensemble des projets des centrales à charbon en Asie se concrétise, on peut oublier tout ce que nous sommes en train de dire. Qui finance ces centrales à charbon ? Ce sont surtout des financements chinois et des financements japonais. Cela ne veut pas dire que les autres énergies ne sont pas concernées. Le pétrole est éminemment concerné, qui dans la suite des temps a été un émetteur et reste un émetteur de CO<sub>2</sub> très important. Le gaz, ne l'oublions pas, énergie fossile, est également concerné.

Quand je parle de « tous les outils », cela signifie les outils technologiques, les outils financiers et ce que l'on appelle la tarification du carbone. Le tarif du carbone est la piste efficace et intelligente pour faire en sorte que l'on intègre ce que l'on appelle les externalités négatives dans les prix en pénalisant les émissions de carbone alors qu'elles sont aujourd'hui plutôt encouragées par les subventions aux énergies fossiles.

Que vient faire la Justice dans ce sujet ? La justice et la transition juste sont des éléments très importants. On l'a vu en France avec la crise des gilets jaunes, on le voit partout sous des formes différentes. Il existe en effet une liaison étroite entre le problème climatique et la question des inégalités. Il est illusoire de penser qu'on peut prendre, concernant les peuples, des décisions très importantes dans ce domaine s'il n'y a pas des accompagnements sociaux et des accompagnements régionaux. La question de la transition juste est tout à fait décisive.

J'ajouterai avant de terminer que, parmi les outils à mettre en avant, il y a aussi l'outil du droit qui a pour le moment été peu utilisé. Tous les pays du monde ont signé l'accord de Paris et certains ne le respectent pas. Il y a donc un problème juridique qui se pose. De la même façon que dans les années 1960, à l'ONU, on a édicté un certain nombre de dispositions qui ne sont sans doute pas parfaites, mais qui ont permis d'avancer, en matière de droits économiques, de droits sociaux, de droits civiques et politiques, nous devons travailler sur des règles communes en matière d'environnement, une sorte de corpus qui permettrait pour les Etats, les citoyens et les entreprises de déterminer quels sont les droits et devoirs de chacun en matière d'environnement. C'est ce que nous appelons le Pacte mondial pour l'environnement. Ce n'est pas facile. Certains Etats s'y opposeront sans doute, mais cela nous permettra d'avancer.

On me demande souvent si je suis optimiste ou pessimiste. Je réponds : je suis volontariste. Ce qui est en cause, et je n'emploie pas de mots excessifs, c'est la capacité d'une grande partie de l'humanité à vivre dans des conditions décentes. Évidemment, il existe des logiques d'entreprise et je ne voudrais pas qu'on oppose deux logiques en disant que Patrick Pouyanné est dans son rôle en défendant ses clients, ses actionnaires et ses salariés, et que je suis dans mon rôle en défendant le droit et la vision mondiale. Il est clair désormais que les entreprises ont une responsabilité sociale et sociétale. Pour notre part, quand nous prenons nos décisions, nous devons aussi avoir à l'esprit la réalité économique. Lévi-Strauss, dans *Tristes Tropiques*, a une phrase terrible vers la fin du livre : « Le monde a commencé sans l'homme et il continuera sans lui. » La question est de savoir si on donne raison à ces propos. Si nous ne remportons pas cette course de vitesse, ce qui signifie avec toutes les difficultés que cela comporte, une augmentation massive et urgente de nos efforts, un changement qui comporte évidemment beaucoup d'implications dans notre mode de vie à tous, il se pourrait bien alors que Lévi-Strauss ait raison, et je souhaite pour ma part qu'il ait tort.

**Thierry de Montbrial**

Merci beaucoup.